

## PRESENTATION

## PROGRAMME EGALITE DES CHANCES A L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE LOUIS-LUMIERE

**Contexte**

L'École nationale supérieure Louis-Lumière et la Fondation Culture & Diversité mettent en place un programme d'égalité des chances pour favoriser l'accès des jeunes boursiers de l'enseignement supérieur à des études d'excellence dans le domaine du cinéma, de la photographie et du son.

Le programme Égalité des Chances à l'ENS Louis-Lumière se décline en 4 étapes : en amont, des séances d'information et de sensibilisation des lycéens de l'éducation prioritaire sur les métiers et les formations de l'ENS Louis-Lumière. Ensuite, une Classe Egalité des Chances s'adressant aux jeunes étudiants boursiers de l'enseignement supérieur en Île-de-France afin de favoriser leur réussite au concours de l'ENS Louis-Lumière. Les étudiants admis à l'École bénéficient pendant leurs études d'un accompagnement financier, culturel et logistique. Ils sont ensuite accompagnés dans leur insertion professionnelle par la Fondation Culture & Diversité.

**Etape 1 : information et sensibilisation des lycéens et présentation des formations de l'ENS Louis-Lumière et des métiers liés**

Cette étape, à destination d'établissements relevant de l'éducation prioritaire ou de BTS audiovisuels, a pour objectif d'expliquer ce que sont les métiers du cinéma, de la photographie et du son et de faire découvrir l'ENS Louis-Lumière et ses formations. Ces lycéens assistent à une présentation de deux heures réalisée par des intervenants et des étudiants de l'École lors de laquelle ils débattent, sur la base de projections de films, d'échanges et de rencontres.

**Etape 2 : la Classe Egalité des Chances**

La Classe Egalité des Chances est un accompagnement à la préparation du concours d'entrée de l'ENS Louis-Lumière. Elle s'adresse à une quinzaine d'étudiants boursiers de l'enseignement supérieur aux échelons les plus élevés, inscrits dans un établissement d'études supérieures en Île-de-France.

Elle se déroule de juillet à février : après une séance d'introduction en juillet, les élèves sélectionnés bénéficient d'une semaine de remise à niveau en physique, mathématiques et anglais à la fin du mois d'août.

Ensuite, chaque samedi jusqu'en février, les élèves assistent à 4 heures de cours dispensés par les professeurs de l'École. Le programme s'articule autour des trois spécialités (cinéma, photographie et son) avec des enseignements liés à l'histoire des arts, aux sciences et aux techniques, à l'analyse (filmique, photographique, écoute critique,) et à la méthodologie propre aux épreuves du concours.

A la suite de la Classe Egalité des Chances, les étudiants s'engagent à passer le concours d'entrée à l'École, sans quota ni voie parallèle d'accès. Les frais d'inscription au concours sont pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

**Etape 3 : accompagnement pendant les études**

Cette troisième étape a pour objectif de continuer à accompagner les élèves ayant participé à la Classe Egalité des Chances autour de 2 piliers : **logistique et financier** (prise en charge des frais d'inscription au concours, bourses d'études, prêts à taux zéro, bourses d'urgence, aide au logement), **culturel** (sorties culturelles, carte Club Artistik Rezo, Passepartout du Forum des Images).

**Etape 4 : accompagnement après les études**

Cette dernière étape vise à accompagner les étudiants diplômés dans leur insertion professionnelle grâce aux dispositifs suivants : diffusion d'offres d'emplois et de stages, ateliers professionnels, rencontres professionnelles et diffusion de leurs créations.

**Calendrier 2018-2019**

- Du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2018 : appel à candidatures pour la Classe Egalité des Chances
- Mi-juin : résultats d'admissibilité
- 28-29 juin 2018 : jury d'admission
- 2 juillet 2018 : résultats d'admission